

Découvrir FranceConnect



> FranceConnect, c'est quoi ?

- **FranceConnect est un dispositif d'identification qui vous permet de simplifier les démarches en ligne :**
 - En pratique, le bouton FranceConnect affiché sur une administration en ligne vous permet de vous y connecter, sans avoir à créer de compte sur le site
 - Gratuit, il s'appuie sur des comptes certifiés existants
 - Par ailleurs, FranceConnect agit comme un tiers de confiance entre :
 - Vous, internautes majeurs cliquant sur le bouton FranceConnect
 - Les Fournisseurs de Service (FS) : administrations en ligne qui peuvent profiter de la qualité de ces identités pour permettre cette fois-ci d'accéder à leurs propres services
 - Les Fournisseurs d'Identité (FI) : des acteurs ayant distribué à leurs utilisateurs des identités numériques délivrées après vérification des données de leur identité

2 > Comment ça marche ?

Accédez simplement à vos services publics en ligne

Un seul bouton. Aucune inscription préalable.



> S'authentifier avec un des 3 comptes

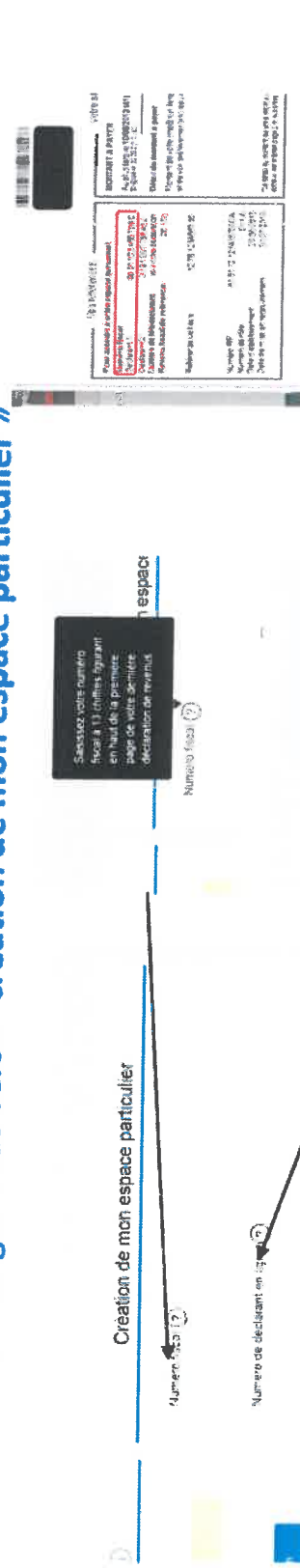
- **La plupart des internautes détiennent déjà des identités numériques, c'est pourquoi FranceConnect s'appuie actuellement sur 3 comptes existants :**
 - celle du compte impôts.gouv.fr,
 - celle du compte d'assurance maladie Améli.fr,
 - celle de La Poste-Loggin.
- **Avec l'une des 3 identités, l'internaute peut accéder à d'autres services que ceux pour lesquels cette identité était initialement prévue.**

> M'authentifier avec impots.gouv.fr

- S'identifier avec **IMPOTS.GOUV**
 - sur le portail des impôts impots.gouv.fr, rendez-vous sur votre « espace particulier »



- Puis diriger vous vers « création de mon espace particulier »



À noter : Chaque membre d'un foyer fiscal peut avoir son compte personnel. Si votre conjoint a déjà un identifiant, assurez-vous de prendre le deuxième numéro de déclarant.

6 > S'authentifier avec La Poste

- **Si vous utilisez la POSTE**

La Poste est un partenaire FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre identité numérique délivrée par La Poste pour bénéficier des services proposés par les administrations en ligne FranceConnectées.

○ Pour créer votre identité numérique La Poste, vous pouvez aller sur le portail de La Poste <https://www.idn.laposte.fr/>



○ Cliquez sur « je m'inscris », saisissez votre adresse email et créez votre mot de passe

> Les avantages de FranceConnect

- **FranceConnect vous facilite les démarches en ligne**
 - En évitant de fournir sans cesse les mêmes justificatifs pour diverses démarches
 - En évitant de devoir mémoriser et jongler avec de multiples identifiants
 - En évitant l'abandon des démarches au moment de la demande de création de compte
- **FranceConnect, c'est :**
 - Une connexion facilitée : vous accédez avec l'identifiant et le mot de passe de votre choix à tous les sites de l'administration.
 - Une fluidité des parcours web : authentifiés avec FranceConnect, vous êtes automatiquement reconnus d'un site à l'autre (Mairie, Région, fournisseur d'eau, etc).
 - L'assurance d'une relation de confiance : des données sécurisées.